

LES MÉMOS

FORMATION | SEPTEMBRE 2023

LE FNE : Financez vos formations liées aux transitions écologiques et numériques !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le FNE Formation accompagne les entreprises dans le financement d'actions de formation concourant au développement des compétences de leurs salariés.

En 2023, l'enveloppe octroyée à Constructys est de 20 M€.



POUR QUELLES ENTREPRISES ET QUELS SALARIÉS ?

Les entreprises quelle que soit leur taille. **Tous les salariés sont éligibles.** Il n'y a pas de condition relative au diplôme ou à la catégorie socio-professionnelle du salarié.

QUELLES SONT LES ACTIONS DE FORMATION ÉLIGIBLES ?

Les actions de formation doivent s'inscrire dans le cadre des axes prioritaires suivants :

- La transition écologique,
- La transition numérique.

La prise en charge par l'État des coûts pédagogiques, de la rémunération et des frais annexes varie entre 70% et 50%, en fonction de la taille de l'entreprise.

Important

La demande de subvention doit être réceptionnée par Constructys avant le début de la formation.

Les dossiers doivent être déposés avant le 15 décembre 2023.



+ d'infos

ACTEURS
POUR LA PLANÈTE
LES TRAVAUX PUBLICS

LES TRAVAUX
PUBLICS
FÉDÉRATION
NATIONALE